Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1992)

Heft: 44

Rubrik: Les arts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Emile Chambon

Notre vénérable peintre genevois, le plus personnel et le plus attachant de sa génération, affronte pour la troisième fois les cimaises parisiennes, passant de 20 en ans 20 ans de Saint-Germain des Prés au quartier de Beaubourg puis au triangle d'or du faubourg Saint-Honoré.

C'est une très belle exposition qu'il vient de nous montrer là et admirablement accrochée. Mais le public parisien, si prompt à regarder et à conclure, sera-t-il sensible à une peinture qui ne se situe ni dans un académisme ne comptant hélas beaucoup d'adeptes encore, ni dans les pièges d'un modernisme contestable ? Verra-t-il qu'au-delà d'un facétieux érotisme de façade motivant des fillettes polissonnes ou des dames aux appâts largement offerts, le tableau est établi avec une composition si rigoureuse qu'elle prend la première place ? Composition héritée plus de Poussin - voire des cubistes - que des leçons d'une classe de Beaux-Arts. Verra-t-il que ces à-plats implacables sont volontaires et, désincarnant l'objet ou le personnage, lui enlèvent tout naturalisme et l'approchent du monde surréaliste ?

Bien sûr, il reste l'anecdote, saupoudrée d'un cruel humour; mais souvent une grande tendresse y perce. Les petits Morel ne sont pas de d'affreux "jojos", ce sont aussi des garçons gentils et terribles comme tant d'autres.

Chambon a derrière lui une très belle carrière en Suisse, figure dans de nombreux musées et collections - il a même fondé son propre musée à Carouge (GE). Les éditions Skira lui ont consacré un superbe ouvrage très exhaustif.

Mais il est très difficile de franchir les frontières. Peu d'artistes suisses l'ont réussi. Auberjonois n'y est reconnu qu'à peine, Hodler est plus que contesté... Souhaitons ardemment que l'Europe qui semble se dessiner ouvrira plus largement ses portes à l'Art Suisse qui, s'il ne possède pas les grands ancêtres qui brillent au firmament des Hollandais et des Belges, ont maintenant gagné leur authenticité propre.

◆ **Galerie Marcel Bernheim.**
18, avenue Matignon, 75008 Paris

Jean Coulot

A l'occasion de la parution d'une importante monographie de son oeuvre éditée par la Galerie Thibaud et où de nombreuses et excellentes reproductions sont agrémentées des textes d'une dizaine d'auteurs, critiques et écrivains (dont l'un est dû à la plume de J. Chessex), le peintre accrochait en cimaise un choix de ses oeuvres récentes; paysages de France, d'Italie et de Grèce dont les formes de plus en plus simplifiées signifiaient une approche à peine avouée de la bande dessinée, réflexe d'un nouveau besoin de conctact de la génération montante. J. Coulot que Matisse a beaucoup influencé dans ses jeunes années, dont il a hérité le goût de la surface plane, le rejet du volume et l'intensité de la couleur, semble évoluer vers une expression plus directe et plus percutante.

◆ **Galerie Thibaud.**
52, rue Labrouste, 75015 Paris.

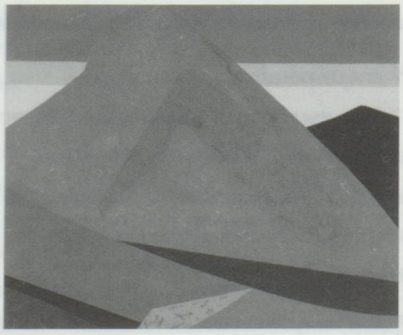

Jean Coulot

Christian Jaccard

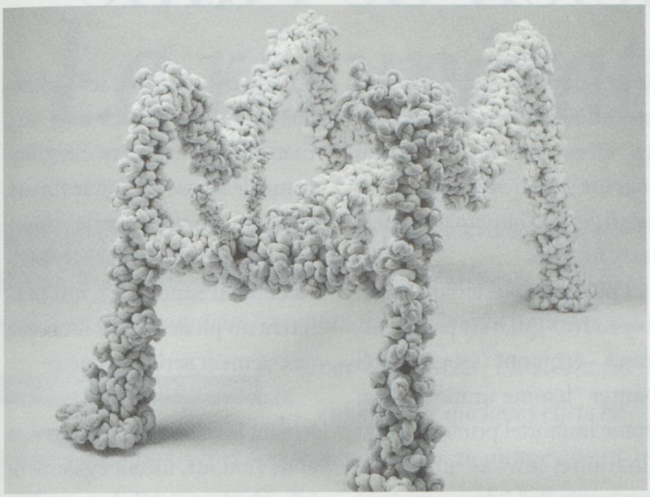

Christian Jaccard

Depuis une vingtaine d'années, la recherche essentielle de cet artiste est soumise à l'influence de deux éléments polarisants : le feu et les noeuds. On se souvient des grandes peaux de boeufs attaquées au feu et aussi des enchevêtrements de cordages. Dans sa récente exposition, il sacrifie encore à ces deux impératifs, ce qui nous vaut d'une part de grands papiers calcinés agrémentés de motifs décoratifs - parfois croix ou couronnes issues de quelque Golgotha - et qui figurent soit isolés soit groupés répétitivement, d'autre part des nodosités assemblées en réseaux recouverts de ganse et d'acrylique uniformément blanc constituant des cadres ou éléments de mobilier. Cela n'est pas sans rappeler les constructions en coquillages chères à certains baroques italiens. L'imagination est sans faille et la technique, plus lisible dans le cas des papiers calcinés, habile et subtile.

Quant à discerner là des éléments de connivence et de symbiose, il faut comme dans tout langage ésotérique en laisser la lecture au choix du spectateur.

◆ **Galerie Louis Carré et Cie 10, avenue de Messine,**

Helmut Federle

Il est difficile et parfois injuste de parler de l'oeuvre d'un peintre inconnu et qu'on rencontre pour la première fois; et surtout lorsqu'il n'expose que de petits formats et qu'on nous dit qu'il s'exprime surtout sur de grandes surfaces. Helmut Federle est alémanique, atteint la quarantaine et vit alternativement dans son pays et à Vienne. Il expose en Suisse, en Allemagne, Autriche, New-York et Grenoble; pour la première fois à Paris.

Un chose frappe à première vue, c'est que la grande ombre de Mondrian préside à cette recherche austère, dépouillée de tout artifice et visiblement inspirée par les dédales de l'esprit.

Les compositions sont rigoureuses et le carré est roi; grande économie des couleurs souvent limitées à deux, posées en surfaces planes et rarement vibrées. Il n'y a jamais concession à quelque facilité, et même si cette sorte d'ascèse peut dépayser un peu, on ne peut que l'admirer.

◆ **Galerie Lilian et Michel Durand-Dessert. 28, rue de Lappe, 75011 Paris.**

→ **suite des Nouvelle Fédérales de page 11**

15 MILLIONS : La Chaîne du Bonheur, organisatrice d'une collecte en faveur de la Somalie, reçoit plus de 15 millions de frs.s. de dons en quelques jours. 1 million est déjà attribué à un projet de Médecins sans Frontières.

BUNKER : Le Conseil Fédéral trouvera refuge dans un bunker en cas de crise ou de conflit armé. Le Conseil National vient d'adopter un crédit de 138 millions de frs.s. destiné à l'achèvement des travaux (la décision de construire cet abri remonte à 1986).

TRIBUNAL FÉDÉRAL : Alain Wurzburger vient d'être élu juge fédéral par l'Assemblée générale (les deux Chambres). Il avait été présenté par le parti radical pour succéder à Philippe Junod qui part en retraite. Agé de 53 ans, Alain Wurzburger a été vice-président puis président de l'Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en matière de conflits collectifs du canton de Vaud. Depuis 1983, il était aussi juge fédéral suppléant.

INFORMATION : Tous les Suisses, y compris les Suisses à l'étranger inscrits pour le vote par correspondance, vont recevoir à domicile le texte de l'Accord sur l'EEE. La brochure contiendra le texte de l'Accord proprement dit, soit 129 articles. Pour prendre connaissance de toutes les annexes, appendices et autres protocoles, il faudra se procurer la Feuille Fédérale, qui publie le texte de l'Accord dans son intégralité. En tout, ce seront pas moins de 5 millions de fascicules qui seront distribués dans les délais légaux, soit trois semaines avant les votations.

ACCUEIL : La Suisse accueille 208 anciens prisonniers de guerre bosniaques. Ils sont hébergés dans des centres d'intégration pour réfugiés de la Croix Rouge et de Caritas. Il s'agit uniquement d'hommes, âgés de 20 à 60 ans, qui avaient été libérés sur intervention du CICR.

NIET : La Commission des institutions politiques du Conseil National aimerait bien que soient interdites les initiatives avec effet rétroactif (comme celles contre les places d'armes et contre l'achat de l'avion FA-18). D'après la Commission, de telles initiatives affectent la sécurité du droit: il serait contraire aux principes d'un Etat de remettre en question après coup, au moyen d'initiatives populaires, les droits acquis des citoyens.

ACCORD SUR LE TRANSIT ALPIN : On discute à Bruxelles les modalités d'application du Traité signé le 2 mai dernier à Porto. Un des points d'achoppement : la taxe perçue par Berne pour l'accord exceptionnel de transit par la route (les camions pourraient prendre la route au lieu du rail, en cas de dépassement de la capacité de ferroutage). Berne demande 300 frs. s., somme qui couvrirait les frais administratifs. Certains pays de la Communauté trouvent déjà la facture trop salée....

VOILE : Deux minutes de chauvinisme : Pierre Fehlmann remporte la Maxi Cup 92 avec son voilier "Merit Cup". Fehlmann pense déjà à son nouveau bateau, mis récemment en construction et qui disputera en 93 la course autour du monde en équipage, la Whitbread.

CFF : Benedikt Weibel, qui sera président de la direction générale des CFF à partir du 1er janvier prochain, approuve la création d'une police des trains, mais ne dit pas s'il s'agira d'une police cantonale, fédérale ou des CFF. Dans un premier temps en tous cas, des agents devraient être engagés sur les lignes circulant dans la région zurichoise. ■